

**Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, adresse un message à la 1ère conférence des ambassadeurs de SM le Roi (Rabat, vendredi 30 août 2013)**

(Lecture est donnée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, M.Saad Dine El Othmani)

Louange à Dieu Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons

Excellences,  
Fidèles Ambassadeurs de Notre Majesté,  
Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous à l'ouverture de cette importante Conférence des Ambassadeurs de Notre Majesté. Cette rencontre offre le cadre idoine pour livrer une réflexion approfondie sur la diplomatie marocaine, en passant en revue ses réalisations et ses acquis, ses capacités et ses potentialités ainsi que les défis qu'elle se doit de relever.

C'est aussi une occasion propice pour engager entre vous les consultations et les concertations nécessaires afin de définir les actions et les initiatives devant régir, conformément à Nos Hautes Orientations, le fonctionnement de la diplomatie marocaine, au cours des années à venir.

Il s'agit de renforcer la performance de la diplomatie nationale et, partant, de conforter la position du Royaume en tant que membre agissant et responsable de la communauté internationale.

Mesdames, Messieurs,

Dès Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous avons élaboré une vision diplomatique intégrée et cohérente qui affirme et consacre l'identité civilisationnelle séculaire du Maroc. Cette vision permet d'exploiter à bon escient la position géostratégique privilégiée du pays, d'être en phase avec ses constantes immuables et de s'adapter avec efficacité et professionnalisme à un environnement international complexe, vivant au rythme de changements et d'événements aussi rapides que variés.

La géopolitique mondiale vit aujourd'hui entre les réminiscences de l'ordre international issu de la seconde guerre mondiale et les prémices d'un nouvel ordre international qui n'arrive pas encore à s'imposer.

On observe ces dernières années, l'émergence de plusieurs questions globales intéressant tous les Etats et les peuples et l'apparition de nouvelles et émergentes puissances internationales.

On constate également l'entrée en scène de nouveaux acteurs tels que les ONG internationales et les sociétés multinationales, ainsi que la diversification inédite des centres mondiaux de prise de décision et d'influence et de groupes internationaux spécialisés de régulation et de coordination.

Parallèlement à ces phénomènes, on note la multiplication des défis issus d'une succession de crises à répétition, simultanées, aiguës et globales, qui affectent les domaines de la sécurité, la politique, l'économie, les finances, l'environnement et la sécurité alimentaire, qui ont eu un impact profond et pervers sur la situation mondiale.

Dans ce contexte de changements profonds, de mutations majeures et de crises graves aux niveaux international et régional, le ministère des affaires étrangères et de la coopération s'est employé, en application de Nos Hautes Directives, à faire connaître notre pays et à mettre en exergue ses importantes réalisations dans les espaces d'appartenance, de voisinage et de partenariat, tant au niveau bilatéral que régional et multilatéral. Il s'est attaché à faire ressortir les potentialités objectives et les opportunités réelles de la coopération avec le Maroc;

Un Maroc qui, par la grâce de Dieu, est un pays sûr, stable et fort de ses institutions développées;

Un Maroc se distinguant par la cohérence et la complémentarité entre ses réalisations nationales et les actions engagées au niveau international;

Un Maroc, ouvert sur les autres, disposé à coopérer avec tous les partenaires, sur la base du respect mutuel et de l'intérêt commun;

Un Maroc ayant arrêté, tôt, ses options fondamentales, fondées sur le renforcement de l'Etat de droit, l'attachement irréversible aux principes de pluralisme politique et de participation constructive, en accord avec ses traditions et les valeurs qui y sont enracinées;

Un Maroc, chantre infatigable de la paix et du respect de la légalité internationale, ouvert sur son époque, respectueux des principes et des idéaux universels, attaché aux vertus du dialogue, de la concertation et de la persuasion;

Un Maroc, clairement solidaire avec les peuples frères et les Etats amis, agissant dans un cadre de coopération sud-sud concrète et mettant en œuvre une diplomatie de développement humain et de participation efficiente aux opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies.

Mesdames, Messieurs,

La diplomatie nationale s'appuie sur l'ensemble de ces déterminants tels que consacrés par la Constitution du Royaume, et sur Nos Hautes Orientations que Nous ne cessons de prodiguer aux gouvernements successifs pour encadrer leur action.

Il s'agit en premier lieu de la mobilisation continue pour la défense de l'intégrité territoriale du Maroc, au Nord comme au Sud. A cet égard, il importe d'exploiter au mieux les développements positifs qu'a connus la question du Sahara marocain, surtout après la reprise de l'initiative par notre pays qui a fait preuve de plus d'efficacité dans le traitement de cette question déterminante, grâce à Notre initiative audacieuse accordant l'autonomie à nos provinces du Sud, initiative qui a bénéficié d'un soutien constant et croissant.

Grâce à la justesse de sa cause et à la pertinence de sa position, le Maroc a réussi, ces dernières années, à dévoiler la supercherie de la thèse séparatiste, et à obtenir des retraits successifs de reconnaissance de la prétendue république, par de nombreux pays.

Nous tenons à souligner l'importance de maintenir le cap et l'impératif de déjouer, avec toute la fermeté requise, les manœuvres et les tentatives désespérées, fondées sur la calomnie et la mystification, entreprises par les adversaires de notre unité nationale et de notre intégrité territoriale.

Il appartient donc aux ambassadeurs de Notre Majesté de mener ce combat de tous les instants avec une vigilance particulière, et de travailler dans ce sens, assidûment et à tous les niveaux auprès des responsables dans leurs pays d'accréditation respectifs.

Il est également du devoir de la diplomatie marocaine de s'employer, avec la même ardeur, à mettre en relief les atouts fondamentaux du Royaume, et d'en faire l'usage le plus judicieux, et ce, à travers un positionnement cohérent et efficace, en phase avec les valeurs et les intérêts supérieurs du Maroc, et avec les évolutions fondamentales des relations internationales.

A cet égard, Nous engageons notre diplomatie à renforcer l'action visant à assurer la promotion du Label Maroc qui tire sa force et sa richesse des réformes profondes que Nous avons initiées. Il lui appartient également de mieux faire connaître les grands chantiers de développement que Nous conduisons dans tous les domaines, notamment en faveur du développement humain.

Cela vaut également pour les domaines du tourisme, du développement durable et des énergies renouvelables, outre le capital historique du Maroc, pays d'ouverture et de tolérance, espace de coexistence et d'interaction entre les cultures et les civilisations.

C'est dire que la promotion du Label Maroc n'est pas un simple slogan, mais plutôt un objectif stratégique dont la réalisation permettra de

concrétiser toutes les opportunités de coopération possibles dans tous les domaines.

Pour atteindre donc cet objectif, il appartient à Notre gouvernement de donner la priorité à une diplomatie économique audacieuse, capable de mobiliser les énergies pour développer les partenariats, attirer les investissements, promouvoir l'attractivité du pays, conquérir de nouvelles positions et intensifier les échanges extérieurs.

Nous invitons également le gouvernement à œuvrer en coordination et en concertation avec les différents acteurs économiques des secteurs public et privé, en vue de faire connaître les atouts économiques que recèle notre pays, surtout dans les créneaux productifs prometteurs. Outre le développement de ces créneaux, Nous tenons également à l'instauration d'une coopération institutionnelle entre les départements ministériels ayant une activité internationale dans le domaine économique.

Nous considérons, à cet égard, Nos ambassadeurs comme des soldats devant déployer tous leurs efforts au service des objectifs économiques de leur pays.

Quant à la diplomatie culturelle, il importe de lui accorder l'appui et l'encouragement qu'elle mérite, notamment la mise en place de maisons du Maroc, de centres et de services culturels à l'étranger. Il importe également d'intensifier les activités artistiques, d'organiser des foires et des expositions, de faire connaître le patrimoine civilisationnel et culturel du Maroc, pour en accroître le rayonnement à l'étranger et de mettre en relief son identité unifiée, authentique, riche et plurielle.

Conscient des moyens limités disponibles, et afin de concrétiser les résultats escomptés en la matière, Nous préconisons le déploiement des différents types de coopération et de partenariat avec tous les acteurs concernés.

Mesdames, Messieurs

Si le monde connaît aujourd'hui de plus en plus de groupements et d'ensembles politiques, économiques et culturels, la construction du Grand Maghreb connaît, elle, un gel regrettable, alors que toutes les conditions requises sont réunies. Un tel blocage va à l'encontre de la dynamique de cette ère et des aspirations légitimes des peuples maghrébins frères.

Profondément convaincu de l'inéluctabilité du destin commun de nos cinq pays maghrébins, Nous avons constamment orienté Notre diplomatie à redoubler d'efforts pour concrétiser l'attachement du Maroc à la construction de l'Union Maghrébine, en tant que choix stratégique énoncé dans la Constitution. Nous continuerons également à œuvrer avec sincérité et bonne foi pour l'émergence d'un nouvel ordre maghrébin transcendant toutes les sources de désaccord.

En attendant la levée des obstacles objectifs qui entravent l'intégration régionale souhaitée, Nous appelons notre diplomatie à renforcer les relations de notre pays avec tous les autres Etats maghrébins frères.

Par ailleurs, fidèle à notre appartenance africaine et ayant en vue les liens spirituels et les intérêts stratégiques de notre pays, Nous nous sommes attaché à consolider nos liens avec les pays subsahariens en les plaçant au cœur de l'agenda diplomatique marocain.

Nous avons concrétisé cette orientation à travers les visites que Nous avons effectuées, à partir de 2000, dans plusieurs pays africains frères. Nous veillons, à ce titre, à consacrer les valeurs de solidarité et de fraternité et à faire en sorte que notre continent compte sur les ressources propres considérables qu'il recèle.

Eu égard au rayonnement du Maroc et à la place éminente dont il jouit, Nous exhortons notre diplomatie à accompagner assidûment cette orientation, par le développement de nos relations bilatérales avec les pays subsahariens, par une contribution efficace aux actions de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, CEN-SAD, notamment à la définition des nouvelles missions dévolues à ce rassemblement, ou encore par le renforcement de nos relations avec les organisations sous régionales africaines, en particulier les organisations d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale.

Nous invitons également Notre gouvernement à relancer les activités de la Conférence des Etats africains riverains de l'Atlantique, Organisation régionale dont Nous avons tenu à abriter le siège dans notre capitale, et à lui permettre de jouer pleinement le rôle qui lui revient en tant qu'instrument au service de nos relations avec nos frères africains.

A cet égard, il appartient à notre diplomatie de tirer le meilleur parti des instruments disponibles dans ce domaine. Nous citerons en particulier l'Agence marocaine de Coopération internationale, qui devra continuer à œuvrer, sans relâche et en toute efficacité, pour accompagner les efforts que Nous menons pour le renforcement de nos relations avec nos frères du continent.

Sur le plan arabe, Nous suivons avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude la situation difficile que vivent, à des degrés variables et selon des spécificités et des enjeux différents, certains pays arabes connaissant des mutations politiques et institutionnelles. Toutefois, Nous avons bon espoir de voir ces pays parvenir à traverser cette étape délicate de leur histoire à travers un dialogue constructif et une réconciliation nationale, dans le cadre de l'intégrité territoriale et des aspirations légitimes des peuples concernés.

Par ailleurs, le Maroc continue à jouer le rôle qui a toujours été le sien dans la mise en place des fondements d'un ordre arabe solidaire et intégré.

Il affirme son engagement à soutenir les causes arabes et islamiques, avec à leur tête, la cause du peuple palestinien et sa lutte nationale pour instaurer un Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale.

Sur un autre plan, Nous attachons une importance capitale au développement de relations privilégiées avec les Etats du Conseil de Coopération du Golfe, d'autant plus que Nous sommes uni à leurs dirigeants par de solides liens de fraternité, d'estime mutuelle et d'entente permanente, et que Nous nous attachons à renforcer avec eux le partenariat stratégique exemplaire qui a été mis en place, en 2011.

Dans le même ordre d'idées, Nous appelons à redoubler d'efforts pour diversifier et consolider nos relations avec l'Union européenne et l'ensemble de ses Etats membres, et ce, par la mise en œuvre sur le terrain du Statut avancé dont le Maroc bénéficie depuis 2008 ; d'autant plus que Nous sommes fier des rapports d'amitié solide et de coopération fructueuse qui nous unissent aux pays de l'Union.

Dans le même esprit, la diplomatie marocaine devra poursuivre l'action visant à renforcer les relations du Royaume avec les pays frères et amis qu'il compte dans les autres continents et espaces géographiques, dans le cadre d'une politique volontariste de diversification et d'élargissement de notre coopération internationale.

Il s'agit de ceux ayant de fortes potentialités économiques et une présence politique agissante, avec lesquels Nous avons tenu à conclure des partenariats stratégiques. Dans ce contexte, la fierté que nous inspirent les liens d'amitié historique et de coopération fructueuse unissant le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique n'a d'égale que notre détermination à consolider le partenariat stratégique entre nos deux pays, au mieux de nos intérêts communs et pour le triomphe des causes justes dans le monde.

Tout comme il s'agit d'autres pays en développement, avec lesquels Nous avons réussi à ouvrir de nouvelles perspectives, comme cela a été le cas avec les pays de la zone des Caraïbes et d'Océanie.

Mesdames, Messieurs,

Le Maroc, nation séculaire, possède de solides traditions diplomatiques, qui remontent à des lustres et qui obéissent à des déterminants bien définis et à des normes établies. Si, grâce à la compétence, au dévouement et aux efforts soutenus de ses cadres successifs, hommes et femmes, la diplomatie marocaine a accompli d'importantes réalisations, il n'en demeure pas moins qu'on devrait, comme Nous l'avons réaffirmé à maintes reprises, développer des diplomaties parlementaire, civile et locale agissantes, surtout au vu de la place que le parlement, la société civile et les collectivités territoriales occupent désormais dans la Constitution.

Dans un monde où les parlements, les partis politiques, les organisations non gouvernementales, les médias et les acteurs académiques et culturels constituent d'importants pôles d'influence, les efforts officiels demeurent insuffisants à eux seuls. Nous incitons donc Nos Ambassadeurs à redoubler d'efforts en s'ouvrant davantage à ces nouveaux acteurs présents sur la scène extérieure et en encourageant ces derniers à se mettre en rapport avec leurs homologues au Maroc.

Dans le même contexte, et afin que le ministère des affaires étrangères et de la coopération puisse disposer des analyses et des outils conceptuels nécessaires pour assimiler et mieux anticiper les transformations accélérées que connaît le monde, Nous l'invitons à tirer parti des expertises et des compétences dont dispose l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, et ce, au mieux des intérêts nationaux.

Nous exhortons cet Institut à coopérer avec le ministère et à consacrer ses efforts au domaine diplomatique et aux différentes questions liées aux relations extérieures du Maroc, dans leurs différents volets politique, économique, social, culturel et environnemental.

Par ailleurs, et afin de concrétiser Notre sollicitude constante à l'égard des membres de la Communauté Marocaine à l'Etranger, il est nécessaire de poursuivre les efforts louables déployés précédemment pour protéger les intérêts de cette communauté, défendre ses acquis sociaux et juridiques et améliorer la qualité des services qui lui sont offerts, de sorte qu'ils soient à la hauteur de ceux que les pays de résidence mettent à sa disposition, tant en termes de qualité que de transparence.

Néanmoins, la réalisation de tous ces objectifs et l'accomplissement optimal des différentes missions diplomatiques nationales sont tributaires d'une qualification adéquate de l'élément humain, d'une parfaite rationalisation des ressources matérielles et enfin d'une méthodologie et des procédures de travail rigoureuses.

A cet égard, Nous tenons à saluer les résultats positifs qui ont été réalisés dans ces domaines au cours de la dernière décennie, à l'instar de la révision du Statut du personnel du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, de la mise en place d'un nouvel organigramme, de l'effort engagé pour assurer une formation continue des cadres, de la création, en 2011, de l'Académie marocaine des Etudes diplomatiques, de l'action vouée à la promotion du rôle de la femme diplomate, ou encore de l'élargissement du réseau des missions diplomatiques et des postes consulaires marocains à l'étranger, et de la généralisation efficiente des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Aussi, appelons Nous à poursuivre ces efforts méritoires et à continuer à motiver nos diplomates, de sorte qu'ils soient plus confiants en ce qui concerne leurs droits et davantage conscients de leurs obligations. Il

faut donc s'attacher à trouver les voies et moyens de tirer le meilleur parti de ces réalisations et à les consolider par des acquis supplémentaires.

Nos fidèles ambassadeurs,

L'expérience et le savoir-faire que notre diplomatie a accumulés lui ouvrent en permanence des perspectives lui permettant de renforcer ses capacités d'adaptation et d'innovation, tout en demeurant fidèle à l'ancrage du Maroc et à son authenticité.

Le but est de hisser notre diplomatie au rang d'une diplomatie dynamique et anticipative ayant des objectifs précis et une compréhension pointue de son environnement, et adoptant une approche novatrice dans son travail.

En souhaitant plein succès à votre Conférence que Nous avons placée sous Notre haut patronage en témoignage de l'intérêt que Nous portons à la diplomatie et aux diplomates, Nous vous invitons tous à conjuguer vos efforts et à mettre en œuvre vos idées et vos actions individuelles et collectives de sorte que la diplomatie marocaine puisse non seulement accéder aux plus hauts niveaux de professionnalisme, mais aussi atteindre l'excellence au niveau mondial. Pour cela, armez-vous de détermination et de patriotisme et faites preuve d'une mobilisation constante, ferme et continue.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur de la responsabilité nationale qui vous incombe et des missions nobles qui vous sont assignées, avec ce que cela implique en termes de célérité et de proximité avec les centres de décision et les forces vives influentes au sein des pays d'accréditation, et de mobilisation des réseaux d'amitié et de solidarité que Nous nous sommes constamment attaché à tisser de par le monde.

Puisse Dieu couronner vos efforts de succès.

Wassalamou alaikoum warhamatoulahi wabarakatouh.

Mohammed VI

Roi du Maroc.

